

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

REGIE DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX SPORTIFS

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
ANNEE 2021**

1) Caractéristiques générales du contrat

La REMS gère les équipements municipaux sportifs que lui confie la Ville de REIMS. C'est une "Régie avec personnalité morale et autonomie financière", chargée d'une mission de service public.

Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M 4, ainsi qu'aux obligations découlant de son statut (régie de recettes, séparation de l'ordonnateur et du comptable, respect des règles des marchés publics, respect des règles budgétaires et d'engagement liées à la comptabilité publique...).

Ses principales missions sont l'accueil du public, l'entretien et la propreté des locaux, la sécurité du public et des biens confiés, le bon fonctionnement des installations techniques, la gestion des ensembles sportifs (plannings grand public, scolaires, clubs, écoles de natation et d'équitation...), l'encaissement des droits d'entrée...

Sa caractéristique d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C) lui permet de recourir à des contrats de travail de droit privé. L'effectif de la REMS est composé depuis le 1^{er} septembre 2011 d'agents de droit privé, de CDI de droit public et d'agents de droit public. Ces deux derniers sont mis à disposition de la REMS qui en supporte le coût.

Composition des établissements sportifs gérés :

Cinq piscines :

Piscine des Thiolettes : un grand bassin de 25 m x 15 m (6 lignes de nage), un petit bassin de 15 m x 12,5 m, une pataugeoire, un toboggan aquatique de 42 mètres de long, un solarium d'une superficie de plus de 1 000 m².

Piscine Château d'eau : un grand bassin de 25 m x 12,5 m (5 lignes de nage), un petit bassin de 12,5 x 10 m, une pataugeoire, un solarium d'une superficie de plus de 2 400 m².

Piscine Talleyrand : un bassin de 25 m x 15 m (6 lignes de nage), un espace bien-être avec deux cabines de hammam, deux cabines de sauna, une plage solaire, deux cabines balnéo individuelles.

Piscine Louvois : un bassin de 25 m x 10 m (4 lignes de nage), 1 solarium d'une superficie de près de 2 000 m².

Piscine Orgeval : un bassin de 25 m x 10 m (4 lignes de nage), 1 solarium d'une superficie d'environ 800 m².

Deux patinoires :

Patinoire Barot : piste de 60 x 30 mètres (destinée à l'entraînement des clubs de glace rémois et aux scolaires).

Patinoire Albert 1er : piste de 56 X 26 mètres (destinée aux séances publiques, à l'entraînement et la compétition des clubs de glace rémois, aux scolaires et à l'évènementiel).

Un complexe sportif :

Complexe sportif René-Tys : d'une surface de 18.000 m² composée de onze salles spécialisées dont deux salles pouvant recevoir des spectateurs ; l'une d'une capacité de 2.791 places et l'autre d'une capacité de 1.168 places.

Trois complexes raquettes :

L'Intertennis : composé de sept terrains de tennis dont quatre couverts, de six terrains de badminton et de deux terrains de squash

Géo André : composé de deux terrains de tennis couverts, de cinq terrains de tennis découverts et d'un Beach tennis découvert

Thiolettes : composé de quatre terrains de tennis découverts

Trois complexes stades :

Georges Hébert : composé d'une piste principale d'athlétisme 400 m huit couloirs, d'une piste d'athlétisme secondaire, d'une aire couverte d'athlétisme, de trois terrains de football ou rugby dont un synthétique

Géo André : composé de deux terrains de football et un terrain de foot américain dont un synthétique

Marcel Thil : composé d'un terrain de football synthétique et d'un terrain de Futsal synthétique

Un complexe équestre (faisant l'objet d'un budget annexe) :

Centre équestre de Reims : composé d'une carrière de dressage éclairée de 60 x 20 mètres, d'une carrière d'obstacle de 100 x 40 mètres, d'un manège de 70 x 25 mètres, d'un manège poneys de 17 x 25 mètres, d'un rond poneys, de 94 boxes chevaux, d'un parcours de cross extérieur de 950 mètres (obstacles naturels), de deux paddocks en herbe.

Soit au total 15 établissements sportifs municipaux.

2) Evénements marquants de l'exercice

Le début de l'année 2021 est marqué par une continuité de l'activité telle qu'elle avait été ressentie au 4^{ème} trimestre de l'année 2020. Cela se traduit par une forte baisse des entrées publiques dans les équipements.

La période estivale n'a pas entraîné un regain d'activité dans les établissements.

La campagne d'inscription début septembre 2021 des écoles de natation et Aquaforme se situe au même niveau qu'en 2020 avec 3 505 inscrits pour la saison 2021-2022.

La possibilité de réserver et de payer sur internet des prestations à partir de notre boutique en ligne a permis à plus 50 % de notre clientèle de ne pas se déplacer à René Tys pour effectuer leur inscription. Néanmoins, la clientèle qui règle son inscription avec les autres moyens de paiement comme le chèque, l'espèce, le chèque vacances, les passeports loisirs de la CAF...doit encore se déplacer.

Dans le même temps, nous poursuivons la politique de remboursements de prestations par crédits de compte sur les prestations à venir.

Pour l'ensemble de nos établissements, le chiffre d'affaires a légèrement progressé, après une forte baisse en 2020. Le site le moins impacté a été le centre équestre en raison de son activité de plein air. Les inscriptions aux cours collectifs et le nombre de pensions de chevaux se sont stabilisés.

3) Qualité du service

- La modernisation du système d'accès en piscines et à la patinoire Albert 1er et la mise en place d'une nouvelle solution de billetterie permet d'améliorer la qualité d'accueil, le paiement et l'autonomie des différents publics.
- La refonte du site internet intégré dans le site de la Ville de REIMS a permis d'accroître notre politique de communication sur nos piscines.
- Les amplitudes des horaires d'ouvertures des établissements
- Des enseignements et des encadrements de qualité en natation et en équitation
- Un budget maintenance important permettant de garder en état les installations techniques et des investissements annuels afin d'améliorer l'accueil, le confort et la sécurité du public.

4) Analyse patrimoniale

Le patrimoine mobilier et immobilier de la REMS est conforme à l'inventaire présenté en annexe n°1 du Compte Administratif 2021. Il fait l'objet de contrôle permanent et est mouvementé grâce aux acquisitions et aux sorties (cession, mise au rebut, destruction). En consolidant le patrimoine du Centre Equestre, la totalité du patrimoine brut de la REMS est de 20 800 893 €.

5) Exploitation du service

Le chiffre d'affaires est reparti à la hausse, avec + 7% en 2021 par rapport à 2020 qui accusait une baisse de 38% par rapport à 2019, soit un chiffre d'affaires de 1 950 000 €.

De ce fait, la subvention de la Ville de Reims a diminué de 8%, après une hausse conséquente en 2020 pour faire face aux fermetures d'établissements.

Le coût du poste énergétique, après une réduction de 7,5% en 2020 (fermeture exceptionnelle des établissements sportifs) revient au niveau de 2019.

Les charges de personnel sont bien maîtrisées depuis plusieurs années car elles enregistrent une diminution continue. En 2021, elles ont baissé de 5%.

Le budget de fonctionnement du budget principal est de 8 735 821 €.

Le budget de fonctionnement du budget annexe (centre équestre) est de 771 159 €.

6) Equilibre économique de service

Les grandes masses du bilan sont équilibrées. Les ratios financiers apparaissent corrects. Le fonds de roulement est satisfaisant pour financer le cycle d'exploitation.

La trésorerie de la REMS reste suffisante et est assurée par les encaissements « d'avance » grâce aux abonnements, aux écoles de natation et d'équitation encaissés en septembre. Il n'y a pas d'emprunts au bilan.

Nous bénéficions d'une bonne capacité d'investissement depuis plusieurs années en raison des reports successifs excédentaires. En 2021, la capacité à investir s'élève à 1.858.000 €.

7) Synthèse et pistes d'amélioration

Elargissement de la vente en ligne des tickets d'entrées à d'autres activités, à d'autres prestations et vers d'autres publics, réservations en ligne, application mobile. Il a été mis en place avant l'été 2021 un système de réservation et de paiement en ligne à l'Inter tennis pour les trois activités proposées : badminton, tennis et squash.

Les premières discussions avec le personnel de la REMS, concernant le transfert des activités de la REMS vers la Ville de Reims, ont démarré en septembre 2021.